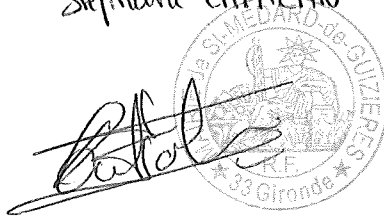


Le Maire,
Stéphane CATALAN



Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 18 FEV. 2025

ID : 033-213304470-20250208-003_2025-DE

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES

République Française



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : 003/2025

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 19
- > présents : 19
- > votants : 19

OBJET :

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le huit février deux mille vingt-cinq à 10h30, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 03 février 2025 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Stéphane CATALAN, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, Mme Florence PRÉVÔT, M. Christian JAUBERT, Mme Aurore BAILLOUX, M. Ludovic VIOLEAU, Mme Christiane LAFON, M. Didier FEYRI, Mme Coralie FAURIE, M. Franck OBERG, Mme Nicole VIZCAINO, M. Jérôme ROBERTEAU, Mme Camille ARNAUD, M. Roland ROUSSEAU, Mme Aline MARIE VASSEUR.

Madame Stéphanie LE MERDY est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :
- « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.
- Vu la délibération n° 002-2025 du 08 février 2025 relative à la détermination du nombre des adjoints, qui fixe à 5 le nombre d'Adjoints au Maire.

Procède à l'élection des Adjoints au Maire de la commune de SAINT MEDARD DE GUIZIERES.

- scrutin de liste et à la majorité absolue.

Liste présentée : **Liste 1** menée par M Stéphanie LE MERDY :

- Madame Stéphanie LE MERDY
- Monsieur Didier LANDRY
- Madame Aurore BAILLOUX
- Monsieur Gilles MAGARDEAU
- Madame Valérie JARRY

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 18 FEV, 2025

ID : 033-213304470-20250208-003_2025-DE

Le Maire,
Stéphane CATALAN



Un bureau est constitué, composé de

- Président – Monsieur Stéphane CATALAN
- Assesseurs – Mmes PRÉVÔT et BAILLOUX
- Secrétaire – Madame Stéphanie LE MERDY

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants :	19
Nombre de suffrages nuls	0
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9

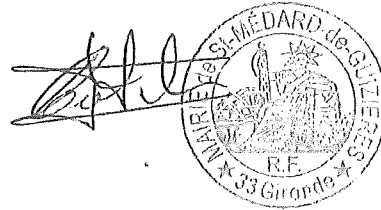
Résultat du vote : Liste 1 menée par Stéphanie LE MERDY, 17 Voix.

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 11 février 2025

Le Maire,

Stéphane CATALAN



Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Stéphane CATALAN

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le

ID : 033-213304470-20250208-001_2025_BIS-AU

Élection des Adjointes au Maire

Saint Médard de Guzières

Le 8-2-2025

de Mairie,
Stéphane CAYROLAN



Liste 1 menée par Madame Stéphanie LE MERDY :

1 ^{er} Adjoint	Mme Stéphanie LE MERDY
2 ^{ème} Adjoint	M. Didier LANDRY
3 ^{ème} Adjoint	Mme Aurore BAILLOUX
4 ^{ème} Adjoint	M. Gilles MAGARDEAU
5 ^{ème} Adjoint	Mme Valérie JARRY